Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Préfecture de YONNE

UNITE TERRITORIALE DE L'YONNE

Direction de la Santé Publique - Département Santé-Environnement

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 19 juillet 2017

COURRIER ARRIVÉ LE :
24 JUIL. 2017
MAIRIE VILLETHIERRY

MADAME LE MAIRF
MAIRIE VILLETHIERRY
Mairie

89140 VILLETHIERRY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

GATINAIS

Prélèvement *00082546*
Unité de gestion 0221 GATINAIS
Installation UDI 000732 GATINAIS SAINT-AGNAN
Point de surveillance S 0000000681 CENTRE BOURG
Localisation exacte POINT MOBILE MAIRIE
Commune VILLETHIERRY

Prélevé le : jeudi 13 juillet 2017 à 10h40
par : DAVID RODRIGUES
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	19,3 °C				
Chlore libre	0,26 mg/LCl2				25,00
Chlore total	0,34 mg/LCl2				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : D1 **Code SISE de l'analyse : 00082072** **Référence laboratoire : LSE1707-27089**

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,51 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	647 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	30 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		

Information au public : les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les 2 jours après réception (art D1321-104 du CSP)

Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Préfecture de YONNE

UNITE TERRITORIALE DE L'YONNE

Direction de la Santé Publique - Département Santé-Environnement

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00082546)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur de la Santé Publique
La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement

Jacqueline LAROSE